

## Porte d'entrée dans dix pays de l'ASEAN

L'accord de libre-échange Union européenne-Singapour est le premier de ce type à avoir été scellé avec un État-membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean).



Accord de libre-échange UE-Singapour



**Date :**

Vendredi, octobre 19, 2018

**Pays associés :**

Singapour

## **Un marché régional attractif**

L'intérêt pour les exportateurs européens est d'avoir, avec cet accord, un **accès privilégié** à la région **Asie-Pacifique** via Singapour.

L'Asean compte dix pays et totalise plus de **600 millions d'habitants** : [Indonésie](#), [Malaisie](#), [Philippines](#), [Singapour](#), [Thaïlande](#), Brunei, [Vietnam](#), Laos, Birmanie, Cambodge.

La signature finale n'est que la première étape du processus ultime. Les textes doivent encore recevoir l'aval des Parlements de chaque État-membre.

Pour le **volet commerce**, la procédure devrait être rapide et permettre une **entrée en vigueur dès 2019**, avant la fin du mandat de la Commission.

Pour le **volet investissement**, l'examen par chacun des 27 risque de prendre beaucoup plus de temps.

> L'article des Échos [\*L'Europe s'ouvre à l'Asie du Sud-Est\*](#)

---

---

**Source URL:** <http://iledefrance-international.fr/?q=actualites/porte-dentree-dans-dix-pays-de-lasean>